29 septembre 2004 **04.379**

**Question Claude Zweiacker**

**La tête du "Fritz" mise en miettes – Le Conseil d'Etat demandera-t-il des excuses au gouvernement jurassien?**

Lors de la fête marquant la 25e année d'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura, le 24 septembre passé, à Delémont, à laquelle notre gouvernement était représenté par sa présidente, quelques membres du Bélier ont fracassé la tête du "Fritz", oeuvre du sculpteur neuchâtelois Charles L'Eplattenier.

Erigé en 1924, le monument national des Rangiers était consacré à rappeler l'engagement des soldats qui ont servi le pays dans le Jura.

Faut-il se souvenir que les hommes du régiment neuchâtelois ont mené, de 1914 à 1918, des travaux harassants en creusant des kilomètres de réseaux de tranchées pour protéger le peuple du Jura?

Le 9 août 1914, la France tenta de reprendre Mulhouse, à l'époque ville allemande, mais les Français furent repoussés par les Allemands de sorte que les combats se déplacèrent à la frontière même. Il s'en était fallu de très peu pour que la guerre se portât en Suisse. Les soldats neuchâtelois, qui tenaient à l'époque plusieurs villages situés proches de la frontière, évitèrent les affres de la guerre sur le sol jurassien.

Le Conseil d'Etat peut-il admettre que la mémoire de Neuchâtelois, prêts à sacrifier leur vie pour les Jurassiens – ils en avaient fait le serment –, soit ainsi bafouée, un peu moins de 100 ans plus tard, par certains arrière-petits-enfants de ceux qu'ils protégeaient?

*Cosignataires:* Ph. Bauer, M. Surdez et J.-C. Baudoin.